

Les fonctions de l'adjectif qualificatif

L'adjectif qualificatif peut avoir deux fonctions principales :

■ **Épithète** : Lorsque l'adjectif est « posé à côté » du nom ou pronom qu'il précise.

Exemple : *Les employés **mécontents** ont été remboursés.*

■ **Attribut du sujet** : Lorsque l'adjectif est séparé du nom ou du pronom qu'il précise par un verbe remplaçable par le verbe « être ».

Exemple : *Les visiteurs semblent **mécontents**.*

www.espacefrancais.com/nominal/adjectif.html#c

Les fonctions de l'adjectif qualificatif.

Une belle fumée bleue s'élève dans le ciel.	1. L'adjectif qualificatif placé à côté du nom, soit avant, soit après, a la fonction d'épithète.
- Vaincue , la troupe se retira. Dans le ciel, les oiseaux planent, immobiles . -L'enfant, triste et silencieux , attendait la sentence du professeur.	2. L'épithète est dite « épithète détachée » lorsqu'elle est mise en relief (en début ou fin de phrase, ou encore dans le corps de la phrase, derrière le nom).
a) Au loin, la prairie <u>semblait</u> bien sèche . b) Un jour de printemps <u>rendra</u> vertes et fleuries ces plaines désolées.	3. L'adjectif qualificatif peut être attribut a) du sujet auquel il est relié par un verbe copule ou verbe d'état (: être, paraître, sembler, devenir, rester, avoir l'air...) b) de l'objet par l'intermédiaire de verbes tels que : croire, rendre, nommer, juger, déclarer, prendre pour, considérer comme, etc.

<http://www.francaisfacile.com/exercices/exercice-francais-2/exercice-francais-50773.php>

L'adjectif qualificatif (*grand, rapide, riche, bleu, immense,...*) est un mot qui donne une qualification à un nom. Il a plusieurs fonctions possibles, les voici :

- **épithète** (*lorsque l'adjectif se trouve à côté du nom*).
Exemples :
 1. Mon **grand** frère partira étudier à l'étranger.
 2. Ces **fleurs rouges** ont été cueillies dans notre jardin.
 3. Il a acheté une **petite** voiture **électrique**.
- **épithète détaché ou apposé** (*lorsque l'adjectif est séparé du nom par une virgule ,*)
Exemples :
 1. **Légères**, les *feuilles* se dispersaient dans la cour du château.
 2. *Maman*, **fatiguée**, se reposa un instant sur le divan.
- **attribut du sujet** (*lorsque l'adjectif est séparé du mot qu'il qualifie par le verbe être ou un verbe d'état**)
Exemples :
 1. Votre *maison* est **immense**.
 2. Leur *chien* devenait **vieux**.
 3. A l'issue de la représentation, les *spectateurs* parurent **satisfaits**.

L'adjectif peut également avoir la fonction d'attribut du COD (plus rare); je vous en parlerai dans un de mes prochains articles ;-)

www.cooperation-online.ch/2743934